

Histoire

Nouveau regard sur la Révolution française

Intégrant dans son dernier ouvrage les travaux novateurs des dernières décennies, Philippe Pichot-Bravard offre avec La Révolution française les clefs de lecture de cet évènement qui bouleversa le cours de l'Histoire de la France et du monde. Une synthèse percutante dont nous entreten l'auteur.

Propos recueillis par Philippe Kersantin

Vous faites remonter les causes de la Révolution à Descartes. Est-ce qu'on ne pourrait pas même remonter à l'Humanisme ?

>>Philippe Pichot-Bravard : Par-delà la complexité de la Révolution française et la pluralité de ses causes, elle se distingue des frondes qui l'ont précédée par son caractère idéologique. La Révolution française a été la première révolution idéologique de l'Histoire. Elle a été nourrie par le bouleversement intellectuel qui a façonné les traits de la modernité philosophique. Descartes, et l'usage qui a été fait de sa pensée par ses disciples, y a apporté une contribution importante, comme l'a montré Frédéric Rouvillois. Cependant, il faut souligner également l'influence du nominalisme qui a engendré l'individualisme philosophique, à partir duquel Hobbes, Locke et Rousseau ont forgé leur théorie respective du contrat social. Il faut relever enfin l'influence de l'anthropologie matérialiste, ou matérialisante, réacclimatée au milieu du XVII^e siècle par Gassendi et cultivée par les encyclopédistes, Voltaire, Diderot, Helvétius et d'Holbach en particulier, anthropologie dont Xavier Martin a décrit les multiples implications. Sans cette anthropologie matérialiste et sensationniste l'idée de don-



Philippe Pichot-Bravard, docteur en Droit, chargé d'enseignement en Histoire du Droit, en Histoire des idées politiques et en Histoire de l'Église.

ner naissance à un homme nouveau n'aurait pas surgi.

Qu'est ce qui, selon vous, différencie la Révolution française des révolutions américaine ou anglaise ?

>>Comme l'explique Edmund Burke dans ses *Réflexions sur la Révolution de France*, les révolutions anglaise et américaine ont eu pour ambition de restaurer des libertés dont on estimait qu'elles n'étaient plus respectées par le gouvernement du roi d'Angleterre. La Révolution française a eu pour ambition de régénérer la France, c'est-à-dire, de lui redonner naissance, de donner naissance à une France nouvelle. Les mots « régénération » et « régénérer » sont omniprésents dans le discours politique dès le printemps 1789. Louis XVI lui-même utilise l'expression. Cette entreprise de régénération exigeait au préalable de faire table rase du passé, des institutions et des lois existantes. En 1789, il était avant tout question de la régénération de la société ; il était peu question de la régénération de l'homme parce que l'on croyait, comme l'a montré Mona Ozouf, que celle-ci découlerait spontanément de la régénération de la société. L'idée de la régénération de l'homme s'imposa à mesure que l'assise populaire

de la Révolution diminua. Plus cette assise se réduisit, plus la Révolution devint contraignante et violente. En 1793, Robespierre fixa à la Convention comme objectif de « fonder la République », c'est-à-dire de fonder une société républicaine, une société constituée de citoyens vertueux, dévoués à la République jusqu'au sacrifice de leurs biens, de leurs affections et de leur existence. Ce citoyen vertueux est l'homme nouveau que Robespierre tenta de faire naître. Nourri de la lecture du *Contrat social*, il entendait jouer le rôle que Rousseau assignait au législateur qui « entend instituer un peuple » : il entreprit de

« changer la nature de l'homme », en manipulant les sensations que l'homme percevait. Le calendrier républicain, l'école républicaine, le culte de l'Être Suprême, l'organisation des fêtes civiques furent les outils dont se servirent les Jacobins pour atteindre cet objectif.

Contrairement à beaucoup d'historiens, vous écrivez que les premières années de la Révolution contenaient la Terreur en germe. Pourquoi ?

>>L'historiographie libérale, à l'instar de François Furet et de Jean-Christian Petitfils, a eu à cœur de distinguer deux révolutions, celle de 1789, libérale, et celle de 1792, jacobine et totalitaire. Pourtant l'examen des sources montre, de manière incontestable, que les violences, les massacres et les « illuminations » n'ont pas attendu 1792 pour ensanglanter la France et faire planer sur les esprits un climat de terreur. Le député Malouet écrit dans ses Mémoires : « *La Terreur, dont les républicains purs ne proclament le règne qu'en 1793, date, pour tout homme impartial, du 14 juillet, et je serais personnellement en droit de la faire remonter plus haut* ». À Sainte-Hélène, Napoléon Bonaparte ne dit pas autre chose. La



La prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, symbole d'une Révolution hasardeuse et début de la Terreur.

tête du gouverneur de la Bastille, promeneuse au bout d'une pique, a été le premier acte de la Terreur. Dans les instants qui suivirent, la tête du prévôt des marchands, Flesselles, vint la rejoindre, suivie de quelques autres. Quelques jours plus tard, ce fut au tour de l'intendant d'Île-de-France, Bertier de Sauvigny et de son beau-père, l'ancien ministre Foullon de Doué, d'être à leur tour sauvagement massacrés. Les provinces suivirent : que l'on songe au colonel de Belsunce dépecé à Caen, que l'on songe au maire de Troyes traîné dans les rues de sa ville les yeux crevés.

Au même moment, Jean-Baptiste Salles, député du tiers état, écrit que des listes de proscription circulaient menaçant de mort de nombreuses personnalités de l'entourage royal, personnalités que Louis XVI pria de quitter la France parce qu'il ne pouvait plus garantir leur sécurité. Ces premiers massacres ont suffi à détruire l'édifice

de la monarchie administrative. Après l'assassinat du prévôt des marchands, le lieutenant général de police s'empressa d'abdiquer ses pouvoirs entre les mains de la commune insurrectionnelle de Paris pour ne pas connaître le même sort. De même, après le massacre de l'intendant Bertier de Sauvigny, les autres intendants quittèrent leurs fonctions. Or, si le roi, le 17 juillet 1789, accorda son pardon aux émeutiers parisiens, les révolutionnaires se refusèrent à l'imiter : à la fin du mois de juillet 1789, l'Assemblée constituante créa en son sein un comité des recherches qui fut chargé de recevoir les dénonciations et d'enquêter sur les délits d'opinion. La commune de Paris l'imita. Le comité des recherches de l'Assemblée constituante annonçait, dans son principe, ce que serait le comité de sûreté générale de la Convention quatre ans plus tard. Comme le remarque Philippe de Villiers dans la préface qu'il a consacré à mon livre : « *La Révolution n'a pas semé des petits cailloux blancs puis des petits cailloux noirs. Elle*

a semé des cailloux blancs renfermant des cailloux noirs ».

Vous écrivez que Louis XVI est l'un de ceux qui a le mieux compris la Révolution. Dans ce cas, est-il incapable ou responsable ?

» Louis XVI n'avait ni le sens du commandement, ni le sens politique nécessaire. Il a, au cours de son règne,

commis plusieurs fautes politiques graves, notamment le rappel des anciens Parlements, la réunion des notables et la convocation des États généraux. Cependant, comme devait le reconnaître Bonaparte à l'Île de Sainte-Hélène, sa marge de manœuvre, sitôt commencée la Révolution, fut extrêmement étroite. Il n'a guère eu que deux ou trois occasions de reprendre la main, notamment pendant la nuit du 10 août, occasion qu'il n'a pas su saisir. Pourquoi sa marge de manœuvre est-elle si étroite ? Rappelons-le : la Révolution française est une révolution idéologique. Une partie de la noblesse et du clergé, la bourgeoisie dans sa grande majorité, et l'armée, sont gagnées aux idées révolutionnaires. La Révolution était faite dans les esprits avant même la réunion des États généraux. Ainsi, au cours des journées insurrectionnelles de juillet 1789, l'armée manifesta des signes inquiétants de désobéissance. Certains

éléments pactisèrent avec les émeutiers. Comme l'a montré Jean de Viguerie, Louis XVI est le premier roi à avoir dû affronter une révolution idéologique. Il n'a pas affronté une fronde ordinaire, dont il aurait suffi de châtier fermement les meneurs, il a affronté une entreprise de subversion. Aucun des chefs d'État qui, après lui, ont été confrontés à de semblables révolutions ne s'en est mieux tiré que lui. Désarmé par une situation inédite et insaisissable, Louis XVI a su dominer son malheur avec un grand courage et une grande dignité. C'est là sa grandeur. Par son sacrifice, il a montré la véritable nature de la royauté sacrée, plaçant ses pas dans ceux du Roi des rois, Jésus-Christ.

Vous écrivez que la République était légicentriste, que rien ne pouvait échapper aux lois. Comment expliquer alors que les révolutionnaires n'ont eu de cesse que de transgresser ou contourner même leurs propres lois ?

» La Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen établit un ordre légicentriste. La loi, « *expression de la volonté générale* », est le principal instrument de la régénération révolutionnaire. Cependant, de cette régénération, la loi n'est qu'un moyen. Lorsqu'elle devient un obstacle à cette régénération, elle est contournée, ou, le plus souvent, modifiée par une autre loi.

Comment se fait-il qu'on ait pu vouloir continuer la Révolution en dépit de ses excès manifestes ?

» Les héritiers du jacobinisme se sont employés à justifier les excès de la Révolution par les obstacles et les oppositions que celle-ci rencontrait. Ils les ont ainsi minorés, prétendant qu'ils pèsent, dans la balance, moins lourds que les « acquis » retirés de la Révolution, escamotant au passage le fait que ces « acquis », loin de désigner les Droits de l'homme, ne firent pendant longtemps référence qu'au gigantesque brigandage des biens nationaux grâce auquel les notables tout neufs, « à la coque », de la bourgeoisie française ont bâti leur fortune, quitte à démolir de magnifiques cloîtres et abbayes romanes pour payer, avec le prix des pierres débitées au détail, l'achat du domaine tout entier.

Les héritiers du jacobinisme ont ainsi ignoré la raison véritable de ces « excès ». Ce faisant, ils ont faussé la perception de l'événement, dans le but de légitimer un ordre politique et social fondé sur l'héritage révolutionnaire et de permettre, à certaines époques, de poursuivre l'entreprise de bouleversement civilisationnel commencé sous la Révolution, et demeuré inachevé, comme le souligne Vincent Peillon. Or les héritiers du jacobinisme ont imposé leur interprétation de la Révolution au cours des premières années de la Troisième République. La chaire de la Révolution française, à la Sorbonne, est, depuis sa fondation, le symbole de cette histoire officielle, quasi obligatoire. L'historiographie jacobine a longtemps dominé en France de manière quasiment exclusive, comme en témoignent les représentations supportées à partir du milieu des années 1980 par Reynald Secher après la publication de sa thèse sur le génocide vendéen. Dans le même temps, plusieurs universitaires de renom international ont, au cours de ces trois dernières décennies, bouleversé la connaissance que nous avons des événements, des idées et des mentalités révolutionnaires et pré-révolutionnaires. Il faut citer ici Xavier Martin, Jean de Viguerie, Mona Ozouf, Frédéric Rouvillois... Il convenait aujourd'hui de réécrire l'histoire de la Révolution française en y intégrant tous ces travaux novateurs. C'est l'objet de mon travail. ♦



Philippe Pichot-Bravard, *La Révolution française, Via Romana*, 294 p., 24 €.

En poche

HISTOIRE

Histoire de France Jacques Bainville



On ne présente pas cette *Histoire de France*, publiée pour la première fois en 1924

par Jacques Bainville. Sa durée dans le temps reste exceptionnelle et révèle à elle seule les qualités de cet ouvrage lu par des générations de Français. Dans sa préface, Franz-Olivier Giesbert, que tout sépare de l'historien de l'Action française, souligne notamment les qualités de style de Bainville. Au-delà pourtant, Giesbert note bien l'une des forces de l'auteur : « *Pas doctrinaire, d'humeur perpétuellement égale, il ne laisse aucune prise à ses passions. Telle est la force de Bainville : il ne se laisse pas emporter ; de livre en livre, il a toujours gardé son calme sans jamais se départir d'une certaine ironie* ». C'est peut-être là le secret de la longévité de ce livre malgré la patine dont il s'est inévitablement recouvert.

Stéphane Vallet Perrin, coll. « *Tempus* », 552 p., 11 €.

HISTOIRE

Tuer Hitler Rudolph-Christoph von Gersdorff



Ces Mémoires ne devraient pas exister. Le 21 mars 1943, en effet,

Rudolph-Christoph von Gersdorff devait se faire exploser avec Hitler dans un attentat-suicide qui aurait changé le cours de la Seconde Guerre mondiale. En dernière minute, un changement de programme l'obligea à se défaire de son engin de mort.

»» Suite page 20